

GT OLD : réunion technique

04/03/2025 – Compte rendu

Rappel du contexte et des enjeux

Objectifs du GT identifiés lors de la réunion du 20 février :

- 1- Développer des outils permettant d'identifier les obligations, les propriétaires et les propriétés concernées sur la base d'un socle commun.
- 2- Suivre l'état d'embroussaillage et les travaux engagés sur les propriétés concernées.
- 3- Définir une méthode pour modéliser les superpositions d'obligations

Approches proposées :

- 1- La méthodologie existante est relativement simple : elle requiert la construction d'un socle de données commun, sa standardisation et l'automatisation des traitements.
- 2- Il s'agit d'élaborer une méthode commune en s'appuyant sur les dispositifs déjà en place dans certains territoires.
- 3- À ce jour, aucune solution opérationnelle n'existe. Cette partie nécessite du développement.

Aucun besoin supplémentaire exprimé sur ces axes.

Le socle de données

Rappel : L'objectif n'est pas d'être exact et précis à 100% sur toutes les communes. Il est de proposer un socle commun facilement mobilisable et peu coûteux permettant dans un premier temps de connaître au moins 50% à 60% des débroussailllements à effectuer.

Données mobilisables et difficultés rencontrées :

- Voiries :
 - Manque d'informations sur la largeur des voies. La notion de largeur n'est pas toujours homogène suivant les départements.
 - Manque d'informations quant aux gestionnaires sur les voiries communales et privées.
 - Manque de précision géométrique. La « ligne » n'est pas forcément au centre de la voie.
 - Difficultés de remontée des données produites dans le cadre des études produites pour le classement des voies.
- Constructions (hors bâtiments) :
 - Identification difficile de certains équipements (postes ENEDIS, constructions illégales...)
 - Difficultés d'identification des propriétaires lorsque le propriétaire de la construction diffère du propriétaire de la parcelle.
 - La BAN n'est pas nominative
- Identification des obligés :

- Un propriétaire peut avoir plusieurs comptes communaux s'il est présent sur plusieurs communes.
- Sur une même commune, un propriétaire peut apparaître dans autant de comptes communaux qu'il aura d'associés différents.
- Possibilité de compléter les données avec l'ortho-photo et le LIDAR.
- Problème de décalage entre le cadastre et l'ortho-photo (jusqu'à 40 m de différence).
- Il est possible de s'affranchir des biais induits par les décalages du cadastre. Les clés d'interopérabilité RNB et BDNB (liens bati-BAN-majic) permettent de connaître la parcelle et l'adresse de la majorité des bâtiments

Solutions proposées par le GT :

- Les gestionnaires de routes « nommées » ne doivent plus débroussailler en priorité.
- Compléter les manques avec les ortho-photo, le LIDAR, OpenStreetMap, Viaforest (gestionnaires de voiries), SIREDO (données routières), Microsoft, Amazon...
- Ajouter une boîte de contribution pour référencer les constructions manquantes dans les bases de données nationales
- Sur le classement des voies (gestionnaires et largeurs) laisser les champs libres à la contribution.
- Le zonage des OLD est défini par l'État. Il est publié par l'IGN. Il peut être modifié localement par demande et justification de la commune auprès du préfet. Pas de sujet autour des contours forestiers.

La chaîne de traitement

Méthodologie de cartographie des OLD :

- Trois niveaux d'analyse :
 - Suis-je soumis aux OLD ?
 - Où commence et finit le rayon de 50 m ?
 - A qui revient la responsabilité en cas de superposition ?
- Pour le suivi du débroussaillage il est proposé d'ajouter une table de validation et usage de photos (Panoramax).
- Les limites administratives peuvent produire des effets de bords. Il est proposé de créer de zones tampons intercommunales.
- Il est proposé d'identifier les voiries communales par le traçage d'un linéaire le long des surfaces non cadastrées. Attention, ce n'est pas parce-que une voirie n'est pas cadastrée qu'elle est communale. Ce peut être aussi un cours d'eau.
- Sur les contrôles :
 - La résolution des données satellitaires ne permet pas de s'affranchir des contrôles de terrain.
 - De nombreux critères à la fois basés sur les arrêtés et dépendantes des réalités terrain entrent en compte dans les contrôles du débroussaillage. Une grande part d'appréciation est laissée à l'expert. Une notion binaire (le contrôle a-t-il engagé une procédure ? oui/ non) risque d'être trop réductrice.

Solutions proposées par le GT :

- Le GT se concentre déjà sur les 2 premiers niveaux d'analyses

- Intégration d'un identifiant unique propriétaire.
- Ajouter une table de contribution pour le contrôle des OLD. Les champs de la table correspondraient aux critères retenus dans les arrêtés.
- Possibilité d'ajouter photos et documentation justificative
- Intégrer un indicateur de risque (basé sur la distance à la forêt, l'exposition...) aux enjeux concernés pour orienter et optimiser l'exécution des contrôles.

Modèles de données

MCD étudiés :

1. OLD liées aux bâtiments.
2. OLD liées aux voiries (privées et communales).
3. OLD liées aux grands linéaires (routes, lignes électriques, etc.).

Adresse :

- Ajouter « lieu-dit »

PLU :

- Changer de nom

Cadastre :

- Geoparcél se répète avec code_insee ; code_section et n° de parcelle
- Créer un champ « personne physique » (Boléen). Si personne morale, alors spécifier si publique ou privée.

Obligations routes :

- Infos du gestionnaire à la place des infos cadastrales relatives aux obligés
- Nom de la voie / route
- Ajouter des points de repère

Routes :

- Dans la bd_topo « CPX n° » / « cpx_classement_administratif » / « cpx_gestionnaire » qui identifient de manière claire le gestionnaire
- Champs « accès_véhicule_léger » à ajouter
- Intégrer les largeurs de débroussaillage dans une table de référence
- Pas de règles spécifiques pour les routes fermées une partie de l'année.

Gestionnaire :

- Faire remonter les privés (nom / adresse) avec une seconde table. Lorsque la première table gestionnaire indique « particulier » une table intermédiaire de relation permet de piocher dans le cadastre
- Voir ministère des transports

Feuille de route et planning

Mars - Avril 2025 :

- Mise à jour des modèles de données à la suite des remontées du GT.
- Mise à jour du dictionnaire et du glossaire
- Déploiement d'un outil de test

Avant l'été :

- Mise en place d'un groupe de test
- Validation de l'usages du modèle, des dictionnaires et notices

Automne 2025 :

- Déploiement de d'outils de consultation / contribution selon les besoins des territoires
- Publication des scripts en ligne

Le déploiement d'un outil de consultation (type lizmap) est contraint par la présence de données majic. Il va demander une forte gestion des droits. Il est aussi envisagé la publication de flux.